

Présentation lors de la conférence de presse du numéro 8 de :



« Adéquation emploi-niveau de diplôme : une situation dans la moyenne de province »

En 2012, comme en province, six salariés sur dix occupent en Corse un emploi en adéquation avec leur niveau de diplôme.

Cette situation est moins fréquente qu'en 1999. Elle est compensée par une augmentation importante des surdiplômés qui représentent 28 % des salariés. Les employés et ouvriers non qualifiés sont les plus concernés, mais seuls les ouvriers qualifiés sont plus souvent surdiplômés qu'en province.

Ainsi globalement, le faible niveau de diplôme de la population active correspond aux emplois offerts dans la région : prédominance des emplois peu qualifiés liée à l'orientation de l'économie vers le tertiaire et la construction.

Par ailleurs, les femmes et les jeunes sont davantage surqualifiés que les autres salariés. Enfin, 13 % des salariés insulaires sont sous-diplômés, ils sont plus souvent cadres supérieurs qu'en province.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :
L'unité communication
tél : 04 95 23 54 63
communication-corse@insee.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

INSEE CORSE

Résidence du Cardo, rue des Magnolias B.P. 907 - 20700 AJACCIO CEDEX 9 -
Tél : 04 95 23 54 54 - Fax : 04 95 23 54 79 - Adresse mél : insee-corse@insee.fr